



Gestion agricole des parcelles riveraines des cours d'eau dans les monts d'Arrée

Jérémie BOURDOULOUS



J. Bourdoulous

GPO-PNRA

La population de mulette perlière de l'Elez, affluent de l'Aulne, se situe en plein cœur du Parc naturel régional d'Armorique. Cette zone présente un chevelu de cours d'eau remarquable avec les sources d'importants fleuves côtiers de Basse Bretagne. Les facteurs environnementaux locaux sont propices aux zones humides qui couvrent de vastes superficies du bassin versant. Elles sont de fait garantes de l'intégrité des cours d'eau de ce secteur. Ainsi, depuis les années 1990, l'attention du Parc s'est portée sur l'accompagnement de l'activité agricole, en interaction directe avec les zones humides riveraines.

Les prairies humides, les landes et les tourbières des monts d'Arrée ont constitué jusqu'au milieu du XX^e siècle une ressource largement mobilisée par l'agriculture. Progressivement, l'évolution des systèmes d'exploitation entraîne une perte d'intérêt économique pour ces espaces dits de moindre valeur agronomique. La diminution de l'activité agricole sur ces habitats semi-naturels, entraînant une évolution lente des paysages (dynamique naturelle de boisement), peut conduire momentanément à une homogénéisation de la flore.

Or, ces zones humides sont un patrimoine biologique unique en Bretagne. Ainsi, dans le milieu des années 2000, les monts

d'Arrée sont identifiés à l'échelle européenne comme zone spéciale de conservation : site Natura 2000.

C'est en intégrant les dimensions « biodiversité, paysage et développement économique » que le Parc, fort des premières expériences menées aux landes du Cragou par l'association Bretagne Vivante – SEPNB, initie, à partir des années 1990, une politique expérimentale de contractualisation avec les éleveurs volontaires du secteur. L'opération groupée d'aménagement foncier débute en 1993. Ces contrats de 5 ans sont mobilisables pour la gestion des landes et des prairies humides. La rémunération des éleveurs se fait en fonction d'un cahier des charges qui implique l'absence de fertilisation, de retournement du sol et de traitement phytosanitaire. Un diagnostic initial des parcelles est effectué par le Parc et avec les éleveurs.

L'Elez est considéré comme une rivière d'excellente qualité. Il reste vulnérable car dépendant des pressions anthropiques exercées sur son bassin versant amont. Le maintien d'une politique agro-environnementale ambitieuse dans le cadre de la prochaine politique agricole commune sera donc un levier de la préservation de la population de mulette perlière. ■

Jérémy BOURDOULOUS : Parc naturel régional d'Armorique, Le Faou, France
jeremie.bourdoulous@pnr-armorique.fr



J. Bourdoulous - PNRA

Fauche de landes humides à Botmeur